



CONVOCAATION

Les citoyennes et les citoyens actifs de la commune de Surpierre sont convoqués en assemblée communale ordinaire **le mardi 21 avril 2026, à 19h30 à la grande salle de Surpierre.**

ORDRE DU JOUR

- 1 Procès-verbal de l'assemblée communale du 15 décembre 2025 ;

- 2 Comptes de l'exercice 2025 et présentation du rapport de gestion :
 - 2.1 compte de résultats
 - 2.2 compte des engagements
 - 2.3 rapport de la commission financière
 - 2.4 questions - réponses concernant les comptes et le rapport de gestion
 - 2.5 approbation des comptes de résultats et des engagements 2025

- 3 Informations & divers.

Le conseil communal

Nota bene :

Le procès-verbal de l'assemblée du 15.12.2025 ne sera pas lu, il est à disposition au bureau communal (version papier, imprimée).

Quant aux comptes de l'exercice 2025, ils peuvent être consultés 10 jours avant l'assemblée durant les horaires d'ouverture du bureau, soit le lundi de 16h à 18h, le mardi de 13h30 à 15h et le jeudi de 9h à 11h.

Les documents précités sont également publiés sur notre site internet www.surpierre-fr.ch.